



Compte-rendu

de la réunion des Délégués du Personnel du 28 juillet 2005

Sécurité des salariés sur le site : hasard ou prévention ?

L'accident qui s'est produit dans le local chimie le 20 juillet dernier aurait pu mal tourner puisque les personnels intervenants n'étaient pas formés aux consignes de sécurité du site.

Pour mieux comprendre ce qui s'est passé, il faut savoir que Johnson Controls, sous-traitant de GEMS, sous-traite à son tour le gardiennage et la maintenance de certaines activités du site à d'autres sous-traitants, qui eux-mêmes ont recours à des personnels intérimaires.

On voit alors clairement que personne ne contrôle plus rien.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que des personnels intervenant pour des problèmes de sécurité ne connaissent ni le site, ni la spécificité de certains équipements sensibles, ni les consignes de sécurité en vigueur car ils n'ont pas reçu la formation adéquate.

Bien que susceptibles d'intervenir sur gaz, acides, cyanures, électricité, dans des locaux confinés, en atelier ou en toiture et ce de jour comme de nuit, ces personnes intervenantes ne sont pas forcément connues de Johnson Controls Buc.

Le 20 juillet, une gardienne (de la société DPSA) puis un technicien (de la société Johnson Controls Climatis) sont entrés tour à tour dans le local EIM. La gardienne a eu un malaise dû à la présence d'ozone. S'il s'était agi d'une fuite de cyanure, ce n'est pas d'un simple malaise dont elle aurait été victime ...

Ils n'auraient pas dû ignorer l'interdiction formelle de pénétrer dans cette salle en cas d'incident. Mais ce fût pourtant le cas.

Une fois de plus la politique de sous-traitance en cascade adoptée par la direction a généré une situation de risque incontrôlé.

Nous nous rappelons tous de ce qui s'est passé en 2003 avec la Légionella où toutes les conditions favorables à une épidémie étaient présentes. Et si celle-ci n'a, heureusement, pas eu lieu, c'est uniquement dû au hasard et non à cause d'une réelle politique de prévention.

Interpellée en réunion des délégués du Personnel, la direction s'est réfugiée derrière un plan d'action « réactif ». Mais elle n'envisage, en aucune façon, d'éliminer l'origine réelle du problème en limitant le recours à la sous-traitance.

Une fois de plus, les enjeux financiers passent avant la sécurité du personnel. Evidemment, le CHS-CT est saisi.

Fontaines à eau

Suite aux remarques du personnel que nous avons reportées, la direction dit être intervenue auprès de l'entreprise chargée des fontaines à eau. Machines dépourvues de gobelets alors qu'il faisait chaud, porte cassée, saleté repoussante à l'intérieur ...

Nous avons demandé que les règles élémentaires d'hygiène soient respectées et les gobelets régulièrement approvisionnés, particulièrement en cette période de l'année.

Dernière minute : des analyses effectuées par la laboratoire Mérieux mettent en évidence des taux de légionella très supérieurs à la normale dans 4 fontaines à eau. Celles-ci viennent d'être retirées du site. Même si ce n'est pas sous cette forme que la maladie se contracte, cela ne fait que confirmer la dégradation que nous avons évoquée plus haut.

Nettoyage des locaux

Nous savons tous à quel point notre site est sale. Les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles nous travaillons sont une des questions récurrentes à l'ordre du jour des différentes réunions avec la direction.

L'effectif de nettoyage est passé de plus d'une trentaine, il y a 10 ans, à une vingtaine aujourd'hui. Rien d'étonnant donc, que la situation se dégrade.

Là encore, la direction a fait preuve d'une grande efficacité, puisqu'elle a confié un audit sur la prestation ménage de Johnson Controls ... à Johnson Controls ! Il est vrai qu'on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même.

Ainsi, Gems a demandé ... de renforcer l'encadrement du personnel de nettoyage ! C'est à dire de rajouter du personnel de surveillance ! D'après la direction, le ménage sera mieux fait si pendant qu'une personne travaille, trois autres la surveillent !

Il y a quelques semaines, déjà, certains nettoyeurs avaient reçu des blâmes. Nous constatons que la politique de suspicion à leur égard se renforce, alors qu'ils font de leur mieux avec les moyens et le temps dont ils disposent.

Nous continuerons à réclamer de vraies solutions et non des emplâtres.

Retraite complémentaire

L'arrivée des relevés annuels de points de la retraite complémentaire pour l'année 2002 n'est pas à espérer avant octobre selon la direction.

Promotions oubliées

La direction va corriger la situation des salariés de niveau inférieur à V.1 qui devaient être promus et qui avaient constatés que leur promotions n'avait pas été effectives au 1^{er} avril 2005. Cela sera fait avec un effet rétroactif au 1^{er} avril.

Accès au site

Quelques aménagements vont être apportés aux barrières badgées à l'entrée du site. La consigne donnée au poste de gardiennage est de recourir à l'ouverture automatique par badges en dehors des moments d'affluence durant lesquels le contrôle d'accès se fera visuellement comme cela s'est toujours fait jusqu'à présent.

Chaleur en mezzanine Ampère

La climatisation de la Mezzanine Ampère n'est pas assez puissante. Il fait chaud et de nombreux salariés s'en sont plaints.

La direction a chiffré le montant d'éventuels travaux mais n'a pas validé cette dépense. Pour l'instant, elle songe à recourir à des climatiseurs. Mais sans accès à l'extérieur, comment pourront-ils fonctionner correctement ?

A moins que le problème traîne jusqu'en ... décembre puis jusqu'à l'été prochain comme c'est le cas depuis des années.